



19.01.2018 09:30:00 SDA 0036bsf

Suisse / KBE / Berne (ats)

Economie et finances, Macro Économie, Entreprises, Politique, 11099300, 11099000

par Lucia Theiler, ats

L'alcool au travail, un problème à affronter

L'alcool au travail continue d'affecter de nombreux Suisses, et de coûter très cher aux entreprises. Il existe pourtant des solutions pour s'en sortir.

Brigitte peut en témoigner, même si elle préfère le faire anonymement. Elle a dû lutter durant les 23 dernières années de sa carrière professionnelle pour ne pas toucher un verre. Une sacrée réussite pour celle qui, durant 20 ans, a sombré dans l'alcoolisme.

Cette addiction l'a transformée physiquement - elle ne pesait plus que 36 kg - et a failli lui coûter la vie dans un accident de voiture. Ses absences répétées au travail ont aussi fini par exaspérer son patron: "Tu changes quelque chose ou tu pars", a-t-il prévenu un jour, sans savoir que ses mots allaient s'avérer salvateurs.

"Un alcoolique a besoin de toucher le fond avant de se reprendre", constate Brigitte. Car si elle s'était résignée à s'éloigner de ses amis, elle savait qu'elle ne pouvait pas se permettre de perdre son emploi, sous peine de se retrouver à la rue. Et ça, il en était hors de question pour Brigitte.

"Chaque personne ayant un problème d'alcool doit être confrontée à des faits", confirme Dwight Rodrick, expert pour l'organisation Addiction Suisse. En d'autres termes, il faut démontrer à l'alcoolique que son comportement va lui causer des ennuis.

Apéros pernicieux

Pour les entreprises aussi, l'alcoolisme est un fléau. Il coûte chaque année 3,4 milliards de francs aux sociétés suisses, entre baisses des performances, absences pour maladie voire décès. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) estime, lui, à 4,2 milliards le coût social de l'alcoolisme. Un montant qui comprend les traitements médicaux, les accidents ou encore les blessures.

Les secteurs de la construction et de la gastronomie ont longtemps été les plus touchés par l'alcool au travail. Mais aujourd'hui, le problème n'est plus lié à une branche particulière, mais aux emplois où la sociabilité joue un rôle important.

Brigitte en sait quelque chose. Autrefois consultante dans le domaine de la construction et de l'architecture, elle ne pouvait éviter les apéros quotidiens avec les clients. Les employeurs devraient toutefois comprendre que l'alcool ne sert pas à se rapprocher des clients, mais qu'il est une source de coûts, notent les experts en addiction.

"Il ne faut pas parler à quelqu'un de ses habitudes en matière de consommation d'alcool, mais des dégâts que cela engendre", relève Dwight Rodrick, précisant que cela s'applique aussi bien aux patrons qu'aux collègues. Selon lui, il faut fixer des objectifs aux employés touchés, pour autant que ceux-ci se basent sur des faits. Cela peut être le cas en demandant qu'il y ait moins d'erreurs au travail, moins de retards ou moins d'absences.

Demander de l'aide

Un bilan devrait ensuite être tiré après un mois. Et si aucun changement ne devait être observé, l'employeur pourrait alors s'en référer au médecin traitant. "Personne ne devrait être licencié à cause de sa maladie. Il faut, au contraire, amener le collaborateur à accepter de l'aide", explique Dwight Rodrick.



Brigitte a justement accepté cette aide. Elle a suivi plusieurs thérapies et fait partie durant plus de 20 ans des Alcooliques anonymes. Ses efforts ont payé et, après un certain temps, elle a été pleinement réintégrée dans son équipe, comme si cette sombre période n'avait jamais existé.

Sa vie professionnelle a alors repris un cours normal. A une exception près toutefois, Brigitte n'ayant plus jamais pris part à des apéros avec des collègues ou à des fêtes du personnel. Et pour une bonne raison: elle était bien consciente qu'un simple verre pourrait la faire replonger.